

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 3 septembre 2010

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2010-10-6-11

**Service consulté**

**OPÉRATION "JACHERE FLEURIE 2010" PROGRAMME C751**

Résumé : *Dans le cadre de l'opération « jachères fleuries 2010 », il vous est proposé de soutenir les 40 agriculteurs ayant fleuri une parcelle de jachère et ainsi contribué à rendre le paysage haut-rhinois plus agréable. L'aide départementale s'élève à 9.511 € pour une surface 31,7 ha.*

L'Assemblée Départementale, lors du vote du BP 2010, a décidé de participer à la 4<sup>ème</sup> opération « jachère fleurie » du Haut-Rhin en partenariat avec la Fédération des Syndicats des Apiculteurs du Haut-Rhin, les Etablissements Armbruster, les Etablissements Feuerstein, la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, la Coopérative Agricole de Céréales, la Chambre d'Agriculture, l'Etat et les agriculteurs.

Le Département prendra en charge :

- la communication relative à cette opération,
- la rémunération des agriculteurs pour l'installation de ces parcelles en jachères fleuries à hauteur de 300 €/ha, à condition que ces derniers respectent le cahier des charges validé par toutes les parties.

L'opération 2010 a été suivie :

- par 40 agriculteurs,
- sur 56 parcelles,
- pour une surface totale de 31,7 ha
- soit un coût total pour le Département de 9 511 €.

L'opération « jachères fleuries » a connu lors de sa première édition un très grand succès auprès de la population locale, comme ont pu en attester les retours écrits et téléphoniques relativement importants de la part des Haut-Rhinois qui félicitaient l'initiative à la fois des agriculteurs et des structures soutenant cette action.

Le nombre d'agriculteurs participant à l'opération « jachère fleurie » a progressivement diminué de 2007 à 2009 : il est passé de 84 à 56 pour atteindre 10 exploitants agricoles en 2009. Cependant, par rapport à 2009, l'année 2010 a vu le nombre d'agriculteurs, les surfaces et le nombre de parcelles fleuries multipliés par plus de trois (voir tableau ci-dessous).

	nombre d'agriculteurs	nombre de parcelles	surfaces en (ha)	montant de la subvention (€)
Opération jachère fleurie 2007	84	96	56,00	16.800
Opération jachère fleurie 2008	56	68	28,89	8.667
Opération jachère fleurie 2009	10	14	10,80	3.240
Opération jachère fleurie 2010	40	56	31,70	9.511

Cette augmentation peut s'expliquer par le fait que :

- la Fédération des Syndicats des Apiculteurs du Haut-Rhin a été cette année un partenaire important de l'opération avec pas moins de 17 contrats signés avec les agriculteurs pour une surface de 17,56 hectares,
- la Coopérative Agricole des Céréales (CAC), absente en 2009 a réédité cette année sa participation en nous faisant parvenir 12 contrats signés avec les exploitants agricoles,
- la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin a été cette année un nouveau partenaire de l'opération en nous faisant parvenir 5 contrats pour une surface fleurie de 4,28 ha.

Je vous propose de mettre en paiement les subventions pour les 40 exploitants agricoles figurant sur la liste ci-jointe, pour un montant total de 9 511 €. Les crédits seront prélevés sur la ligne « programme agri-environnemental » Programme C751: Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 03 SEPTEMBRE 2010

Programme agrienvironnemental  
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PAE03725	<b>BUBENDORF JEAN LUC</b> Jachère fleurie	429,00
PAE03711	<b>BURDLOFF ETIENNE</b> Jachère fleurie	126,00
PAE03724	<b>EARL BOSSERT</b> Jachère fleurie	615,00
PAE03689	<b>EARL FERME ROLLI - BERGHEIM</b> Jachère fleurie	233,00
PAE03697	<b>EARL FEUERBACH MARC</b> Jachère fleurie	396,00
PAE03719	<b>EARL FROEHLICH FERNAND ET FILS - OSTHEIM</b> Jachère fleurie	192,00
PAE03692	<b>EARL GUTHMANN JEAN MARIE ET FILS</b> Jachère fleurie	669,00
PAE03715	<b>EARL MARSCHALL GILBERT ET DENIS - HOUSSEN</b> Jachère fleurie	252,00
PAE03716	<b>EARL SCHAPPLER FRERES</b> Jachère fleurie	60,00
PAE03698	<b>EARL UHL BRUPPACHER</b> Jachère fleurie	789,00
PAE03703	<b>EARL WICKERSHEIM</b> Jachère fleurie	321,00
PAE03717	<b>FERME PFAFFENLOCH (GAEC) FANKHAUSER FRERES</b> Jachère fleurie	300,00
PAE03722	<b>FOECHTERLE REMY</b> Jachère fleurie	120,00
PAE03710	<b>GAEC DES PRES - MUESPACH-LE-HAUT</b> Jachère fleurie	174,00
PAE03690	<b>GAEC FRUITS BERNHARD - SIGOLSHEIM</b> Jachère fleurie	120,00
PAE03707	<b>GAEC SAINT JACQUES FISLIS</b> Jachère fleurie	102,00
PAE03726	<b>GYGER HUBERT</b> Jachère fleurie	105,00
PAE03705	<b>HATSTATT NICOLE - MUESPACH LE HAUT</b> Jachère fleurie	222,00
PAE03727	<b>HERR MICHEL</b> Jachère fleurie	39,00
PAE03708	<b>HOFERT JEAN JACQUES</b> Jachère fleurie	378,00
PAE03704	<b>HUSSER SOLANGE</b> Jachère fleurie	75,00
PAE03728	<b>KOENIG JULIEN</b> Jachère fleurie	270,00
PAE03694	<b>MEISTER CHRISTOPHE</b> Jachère fleurie	210,00

PAE03691	<b>MEYER DOMINIQUE</b> Jachère fleurie	105,00
PAE03696	<b>MOSER MICHELE</b> Jachère fleurie	60,00
PAE03709	<b>MULLER ETIENNE</b> Jachère fleurie	273,00
PAE03700	<b>OBRIST HUBERT</b> Jachère fleurie	132,00
PAE03702	<b>OTT GERARD</b> Jachère fleurie	177,00
PAE03718	<b>RIGEL MAURICE</b> Jachère fleurie	300,00
PAE03712	<b>SCEA DE L'ETANG REMOND</b> Jachère fleurie	300,00
PAE03723	<b>SCEA GUTH - NAMBSHEIM</b> Jachère fleurie	69,00
PAE03714	<b>SCEA HEBDING MARY - HEITEREN</b> Jachère fleurie	84,00
PAE03713	<b>SCEA HILDWEIN - OBERSAASHEIM</b> Jachère fleurie	132,00
PAE03693	<b>SCEA JERMANN</b> Jachère fleurie	477,00
PAE03695	<b>SCEA ROSIER</b> Jachère fleurie	366,00
PAE03701	<b>SCHAEFFER RENE - RAEDERSDORF</b> Jachère fleurie	360,00
PAE03699	<b>SCHLEGEL PAULETTE</b> Jachère fleurie	357,00
PAE03706	<b>SCHMIDT PHILIPPE</b> Jachère fleurie	48,00
PAE03721	<b>SIGRIST SPITZ JEAN PIERRE</b> Jachère fleurie	29,00
PAE03720	<b>SIMON PATRICE</b> Jachère fleurie	45,00
<b>Total</b>		<b>9 511,00</b>